



---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*

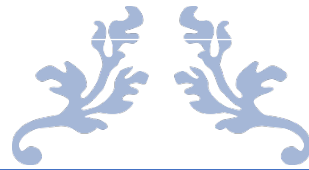


---

# Revue LES TISONS

---





---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*



**Revue LES TISONS, N°0002 – décembre 2024**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)

[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso





## **Numéros déjà parus**

*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024  
*Revue LES TISONS*, No 0001, juin 2024



## **Présentation de la revue**

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-

dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

## **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;



Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).





## Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso

### *COVID-19 crisis and institutional communication crisis in Burkina Faso*

*Soumission : 08/10/2024 - Acceptation : 17/12/2024*

**PARÉ Cyriaque**, *Docteur*,  
Institut des Sciences des Sociétés  
(INSS/CNRST, Burkina Faso)

**Résumé** : La pandémie de COVID-19 a exacerbé des tensions déjà présentes au sein de la société burkinabè, notamment en ce qui concerne la gestion de la communication institutionnelle. Ce phénomène a révélé les lacunes dans la gouvernance publique, générant défiance et méfiance vis-à-vis des mesures sanitaires et de la gestion de la crise. Cet article explore les différents aspects de la crise de la communication institutionnelle durant la pandémie au Burkina Faso, ses causes et ses conséquences, notamment sur la confiance des populations et l'efficacité des mesures de lutte.

**Mots-clés** : Burkina Faso, COVID-19, crise sanitaire, communication de crise, communication publique.

**Abstract**: *The COVID-19 pandemic has exacerbated tensions already present in Burkinabe society, particularly with regard to the management of institutional communication. This phenomenon has revealed gaps in public governance, generating distrust and mistrust in health measures and crisis management. This article explores the different aspects of the institutional communication crisis during the pandemic in Burkina Faso, its causes and consequences, particularly on the trust of the populations and the effectiveness of control measures.*

**Keywords**: *Burkina Faso, COVID-19, health crisis, crisis communication, public communication*

#### **Pour citer cet article**

---

PARÉ Cyriaque, 2024, « Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso », *Revue LES TISONS*, No 0002, décembre, p. 549-573.

## Introduction

La pandémie de COVID-19 a touché le Burkina Faso à partir de mars 2020, s'ajoutant à un contexte national déjà marqué par une crise sécuritaire et humanitaire liée au terrorisme. La gestion de cette crise sanitaire a mis en lumière des dysfonctionnements notables dans la communication institutionnelle, pourtant un facteur clé dans la gestion des situations d'urgence. Les multiples contradictions dans les messages des autorités ont contribué à alimenter la méfiance des citoyens, rendant la lutte contre le virus d'autant plus difficile.

Au fil des jours, de nombreuses défaillances dans la gestion de la crise et de la communication autour ont fini par créer un climat de suspicion et par renforcer la défiance des populations face à la pandémie qui a été perçue par beaucoup de citoyens comme une maladie réservée aux « Blancs » et aux gens des classes riches. Les déclarations contradictoires des membres du gouvernement sur la capacité de l'Apivirine (un médicament traditionnel amélioré) à soigner efficacement les malades de la covid-19, le budget controversé du plan de riposte à travers lequel certains ont vu la transformation d'une situation de drame sanitaire en une occasion de business dit « corona business », le limogeage inexplicé du coordonnateur de la cellule de riposte, la polémique autour de la présumée première victime de la maladie, sont autant de ratés qui montrent qu'à la crise sanitaire s'est progressivement ajoutée une crise de la communication.

Cette étude repose sur une approche qualitative consistant à analyser les prises de parole des responsables institutionnels et les actions de communication pendant la pandémie de COVID-19 au Burkina Faso. L'objectif est d'examiner la manière dont les autorités ont géré leur communication publique, en s'appuyant sur les discours, les déclarations, les communiqués officiels, les entretiens dans les médias, ainsi que les analyses des médias et les réactions des citoyens. L'analyse qualitative des discours des institutionnels, des citoyens et des médias permettra d'identifier les stratégies rhétoriques, leur efficacité et leurs limites.

## **1. La place cruciale de la communication en temps de crise**

Dans toute situation de crise, la communication revêt un rôle stratégique : elle permet de façonner la perception publique de l'événement et de guider les comportements individuels et collectifs. Face à la pandémie de COVID-19, l'information diffusée devait rassurer, sensibiliser et mobiliser les citoyens pour prévenir la propagation du virus. La communication institutionnelle présente ainsi un enjeu majeur ; elle détermine la perception sociale et le traitement du phénomène ainsi que la logique des acteurs que la crise mobilise. La communication est d'une nécessité évidente face à une situation de crise où l'information devient l'élément qui oriente le comportement des individus.

À l'instar d'autres pays, le Burkina Faso a fait face à la crise sanitaire du coronavirus en mobilisant des moyens de divers ordres afin d'endiguer la maladie qui présentait un enjeu énorme de santé publique pour un pays en manque de dispositifs sanitaires adéquats et déjà acculé par le phénomène du terrorisme. Cependant, les ratés de la communication ont contribué à créer un climat de méfiance, particulièrement en raison des messages contradictoires diffusés par les autorités. Cette crise de la communication au sein de la crise de la covid-19 révèle les insuffisances dans la gouvernance institutionnelle et interroge face à certains phénomènes sociaux.

## **2. Les défaillances de la communication institutionnelle**

L'un des premiers éléments marquants de cette crise communicationnelle a été l'incapacité des autorités, tout au long de la crise, à présenter une ligne de communication claire et cohérente sur les mesures à adopter. Des difficultés que reconnaîtra le ministre porte-parole du gouvernement, trois mois après le déclenchement de la crise<sup>98</sup>. Alors que dans une situation de crise l'information que porte l'autorité publique est d'une importance capitale. Le Burkina Faso ne disposait pas d'un plan stratégique bien élaboré pour faire

---

<sup>98</sup> Lefaso.net (16 mai 2020), *Communication gouvernementale sur le COVID-19 : Le ministre de la communication explique les ratés*, <https://lefaso.net/spip.php?article96867>

face à une crise de cette envergure. Alors que l'existence d'un plan préalable à une crise est une nécessité pour sa bonne gestion.

Il est impossible de rédiger un bon plan de communication de crise s'il n'existe pas de plan de communication stratégique pour l'entreprise. La communication de crise s'insère dans un cadrage communicationnel pour lequel l'organisation a réfléchi à ses objectifs à ses interlocuteurs prioritaires, ses messages et ses canaux de communication, insiste Thierry Libaert (2018, p. 38).

C'est donc dans un climat de tâtonnements que les autorités étatiques ont voulu rassurer les populations et essayer de faire barrière à la maladie.

Dans cette crise de la communication qui est venue s'ajouter à la crise sanitaire de la covid-19, plusieurs situations ont permis en effet de déceler un manque de coordination, de concertation dans l'action gouvernementale. En effet, la multiplication des fake news, les messages contradictoires entre responsables institutionnels et les mesures gouvernementales pas toujours pertinentes ont progressivement semé le doute dans l'esprit des citoyens.

Le cas le plus emblématique de cette cacophonie dans la gestion de la crise est celui relatif au décès de la députée Marie Rose Compaoré. La mort de cette dame, présentée comme la première victime de la COVID-19 dans le pays a donné lieu à des déclarations contradictoires sur la cause du décès. Le ministère en charge de la santé pointe le coronavirus comme la cause dans une conférence publique. Dans le même temps, les membres de la famille de la défunte affirment que le décès est lié au diabète, une maladie dont elle souffrait et qui leur était connue depuis fort longtemps.

En effet, le 18 mars 2020, l'opinion publique apprenait le décès d'une députée du nom de Marie Rose Compaoré des suites de coronavirus, par un communiqué du coordonnateur national du plan de riposte, en l'occurrence.<sup>99</sup> L'annonce suscite une vive polémique. Si les autorités étatiques, notamment le coordonnateur national et la ministre de la santé affirment sans détour que la députée est décédée de la covid-19, la famille de la défunte exclut toute cause liée au

---

<sup>99</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article96634>.

coronavirus<sup>100</sup>. « En situation de crise, le refus de prendre en compte les revendications de la victime potentielle peut avoir une incidence très négative sur la tournure des événements », prévient Xavier Manga (2018, 16). Avec ce dialogue de sourds entre les deux parties, le ton était donné pour une longue polémique.

Les médias vont contribuer à amplifier et à intensifier les suspicions et les interrogations sur le décès de la députée. Un journaliste de l'hebdomadaire *Courrier Confidentiel* affirme ainsi que la députée n'est pas décédée du coronavirus<sup>101</sup>. En effet, des entretiens effectués par le journal<sup>102</sup> auprès des proches de la députée défunte, indiquent par exemple que son mari n'avait pas été mis au courant d'un test positif à la covid-19 de sa défunte femme. De surcroît, sur son certificat de décès ne figure aucune raison relative à la covid-19. Et certains membres de l'équipe médicale affirment que durant tout le processus de prise en charge de la malade, ils n'ont pas appris un dépistage ayant conduit à la reconnaissance d'un cas positif de covid-19. Le 27 avril 2020, la télévision privée BF1 diffuse un reportage sur la famille de la défunte<sup>103</sup>. On entend ainsi le mari de la députée maintenir le rejet d'une cause de décès liée au covid-19. « Il refuse d'admettre que son épouse soit décédée du coronavirus parce qu'à la date de l'élément, il n'avait toujours pas reçu les résultats d'un quelconque test qui confirmeraient que la députée souffrait du covid-19 » (*Lefaso.net*<sup>104</sup>).

Il était donc clair qu'entre les deux camps, l'un ne possédait visiblement pas la vérité. Les autorités publiques étaient-elles auteurs d'un mensonge d'État ou d'une manipulation ? Ou plutôt la famille de la députée voulait-elle profiter d'une triste situation pour se faire une notoriété auprès de l'opinion publique burkinabè ? Le moins qu'on puisse dire est qu'une série d'éléments viendront encore mettre en cause la sincérité des acteurs étatiques. Dans sa parution du 25 avril 2020, *Courrier Confidentiel*, affiche en grand titre, une

---

<sup>100</sup> Cf. Décès de la députée Marie Rose Compaoré : retour sur la crise du COVID-19, un article du Faso.net publié en ligne le 05 mai 2020 (cf. <https://lefaso.net/spip.php?article96634>, consulté le 10 janvier 2024)

<sup>101</sup> Idem

<sup>102</sup> Cf. Parution du 25 mars 2020 du Journal *Courrier confidentiel* (N° 200 du 25 Mars 2020, page 4)

<sup>103</sup> <https://youtu.be/TYopXsnlsvQ?feature=shared>

<sup>104</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article96634>, consulté le 10 janvier 2024

phrase prononcée par la ministre Claudine Lougué et devenue depuis lors célèbre dans le pays : « *On m'a fait mentir à l'Assemblée nationale* ». Relativement à la gestion de ce premier cas de décès présumé lié à la COVID-19, la ministre de la santé reconnaissait avoir affirmé devant la représentation nationale des choses qui n'avaient rien à voir avec la réalité des faits.

Sur la probable contamination de la députée à la covid-19, le secrétariat de l'Assemblée avait indiqué avec assurance que la députée avait été en contact avec le couple Karambiri qu'on avait d'ailleurs présenté comme les « patients zéro » de la covid-19 au Burkina Faso. Cette affirmation sera niée en bloc par le couple mis en cause qui dira n'avoir aucune connaissance de la députée défunte<sup>105</sup>.

Sur la cause de ce décès, présenté comme le premier au Burkina Faso lié à la pandémie, il y eut donc toutes sortes de déclarations qui n'ont fait qu'amplifier la confusion au sein de l'opinion publique. Et la parole de l'autorité publique a eu d'autant plus de peine à se faire entendre que :

La communication publique est un terrain de compétition. Celui qui parle le premier, ou de la manière la plus conforme à ce qui est attendu du public, a le plus de chance de convaincre l'opinion. Il faut viser vite et juste. La communication est donc un élément essentiel de la gestion de la crise », souligne Michel Le Clainche<sup>106</sup>.

Ce cas emblématique du décès de la députée Compaoré et la communication qui s'est effectuée autour de l'affaire permettent de prendre l'exacte mesure d'une crise de la communication. Une crise émaillée d'affirmations douteuses, contradictoires et qui créent de la suspicion auprès des populations quant à la crédibilité des informations relayées par les institutions et les acteurs publics. Si la ministre Claudine Lougué a pu reconnaître qu'on « l'a fait mentir à l'Assemblée nationale », l'opinion publique pouvait se permettre de qualifier bien d'autres affirmations de la part de l'autorité publique comme étant de purs mensonges. D'autres ratés dans la

---

<sup>105</sup> On pourra consulter à ce propos la parution du *Courrier Confidentiel* du 25 mai 2020 (cf. N° 204 du 25 Mai 2020, p. 10-11).

<sup>106</sup><https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2021-2-page-433?lang=fr>

communication institutionnelle vont renforcer le scepticisme au sein des populations. Car, comme le souligne Stéphane Fouks (2020) dans un livre sur la pandémie, « On ne peut bâtir la confiance ni dans le mensonge, ni dans le mépris »<sup>107</sup>.

### ***2.1. L'Apivirine soigne-t-elle ou pas la COVID-19 ?***

Dans la foulée de recherches de traitement efficace contre la maladie du coronavirus, des spéculations ont été véhiculées sur la capacité de l'Apivirine à soigner efficacement les patients de la covid-19. L'Apivirine est un médicament mis au point au Bénin par Dr Valentin Agon. Ce médicament n'a jamais fait l'objet d'une autorisation officielle sur le territoire burkinabè, son efficacité n'avait jamais été auparavant prouvée scientifiquement.

C'est un produit qui n'était pas recommandé par l'autorité scientifique en matière de santé et qui se vendait hors du circuit pharmaceutique traditionnel. Mais curieusement, l'Apivirine va recevoir une notoriété, voire une attestation presque officielle dans cette période de crise sanitaire où tous les moyens semblent être bons pour éviter une flambée des cas de contamination. L'Apivirine fut subitement rebaptisé "Api-covid-19"<sup>108</sup> ; il se vendait déjà sur le marché avant que l'essai clinique qui devait attester de son efficacité tant vantée n'ait été mis en œuvre.

Le promoteur même du produit affirme tout de go, que dès le jeudi 12 mars 2020, un citoyen français, résidant au Burkina Faso, aurait eu recours à l'Apivirine à la posologie de 3 gélules 4 fois par jour. Incapable de quitter son lit la veille, a fortiori prendre un verre sur sa table, le patient aurait dès le lendemain fait du vélo. Invité par les autorités du Burkina, le promoteur de l'Apivirine débarque à Ouaga le samedi 14 mars 2020 par un vol Air Burkina et est conduit directement à l'hôpital où il aurait donné des boîtes supplémentaires de l'Apivirine au patient en plus d'une quantité suffisante pour soigner 11 autres patients au domicile du citoyen français (Issaka Sondé, *Lefaso.net*, 6 avril 2020).

---

<sup>107</sup> Stéphane Fouks (2020), *Pandémie médiatique*, Plon

<sup>108</sup> C'est ce qu'on peut lire dans un article de Dr Issaka Sondé publié par *Lefaso.net* (cf. <https://lefaso.net/spip.php?article95996>, consulté le 20 janvier 2024).

L'Apivirine avait réussi à embarquer les autorités burkinabè ; ce qui a conduit à des déclarations contradictoires sur l'efficacité du produit à soigner la covid-19 et à l'annonce d'essais cliniques sur ce médicament. Le 26 mars 2020, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'Innovation affirmait ceci :

Certains malades confirmés du COVID-19 ont déjà eu recours avec succès à l'Apivirine durant leur maladie. Ils ont tout de suite obtenu l'amélioration de leur état de santé allant de l'amendement rapide des symptômes à la négativation du test de dépistage de coronavirus après traitement, ce qui justifie la conduite de cet essai randomisé ouvert".<sup>109</sup>

Le 03 avril 2020, le coordonnateur national du Plan de riposte contre la COVID-19, émet des réserves qui contredisent les déclarations du ministre de l'Enseignement supérieur : "Je ne connais pas de patients qui ont été formellement et officiellement traités par l'Apivirine au Burkina Faso... Je suis formel que l'équipe de prise en charge n'est pas au courant"<sup>110</sup>. Ces déclarations du coordinateur national étaient de nature à créer un climat d'embarras total. Tout laisse croire qu'il a manqué une concertation au niveau des autorités.

Les essais cliniques sur l'Apivirine seront fortement critiqués car n'ayant pas suivi le cadre réglementaire en vigueur au Burkina. Un article publié le 28 décembre 2020 par le journal en ligne *Lefaso.net*<sup>111</sup>, fait le point des contestations que les résultats des essais cliniques sur le CLORAZ et l'Apivirine ont suscité au sein de la communauté scientifique. Il ressort que l'Ordre national des médecins du Burkina, l'Agence nationale de régulation pharmaceutique ont adressé des correspondances au directeur général du centre hospitalier

---

<sup>109</sup> C'est ce que rapporte Sidwaya, le Quotidien Burkinabè d'information dans un article mis en ligne le 27 mars 2020 (<https://www.sidwaya.info/coronavirus-152-cas-confimes-quitus-pour-un-essai-a-la-chloroquine/>, consulté le 22 janvier 2024)

<sup>110</sup> C'est la réponse qu'avait donné le coordonnateur national, Pr Martial Ouédraogo suite à une question du journal en ligne, Burkina24. La question était de savoir si l'Apivirine était utilisée au Burkina Faso comme remède contre la covid-19. (Cf. <https://burkina24.com/2020/04/04/burkina-lapivirine-nest-pas-utilise-contre-le-covid-19/>, consulté le 22 janvier 2024).

<sup>111</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article101643>, consulté le 22 janvier 2024.



universitaire Yalgado de Ouagadougou sur cette affaire d'essais cliniques sur « un produit non autorisé au Burkina ». Le Conseil national de l'ordre des médecins du Burkina a par exemple remis en cause le caractère scientifique des résultats de l'essai clinique sur l'Apivirine :

Sans rentrer dans le fond pour discuter de la validité des résultats, le CNOMBF voudrait attirer l'attention de l'ensemble des médecins et des chercheurs que cette recherche a été réalisée dans la clandestinité au mépris du cadre réglementaire régissant la conduite des essais cliniques au Burkina Faso. La forme tenant le fond en l'état, le CNOMBF considère cette recherche comme illégale et violant le cadre réglementaire. Cette recherche dangereuse par le non-respect des procédures en la matière n'est digne, ni du Burkina, ni de ses chercheurs, ni des personnes qui l'ont conduite dans l'illégalité au mépris des dispositions réglementaires<sup>112</sup>.

Cette affaire d'Apivirine illustre bien l'état de la gouvernance face à la crise sanitaire. Elle témoigne d'un manque de concertation, d'une précipitation. Dr Issaka Sondé avait évoqué l'idée d'une « arnaque » par laquelle le promoteur de l'Apivirine voulait profiter de la crise pour se faire de bonnes affaires sur le marché<sup>113</sup>. Clandestinité, mensonges, communication non concertée, voilà ce qui semblait caractériser les institutions publiques et les acteurs étatiques chargés de planifier la réponse nationale face à la pandémie de la covid-19.

Ce cas illustre bien les contradictions qui ont émaillé la communication institutionnelle alors qu'on était en pleine situation de crise sanitaire. Les citoyens ne savaient visiblement plus à quel saint se vouer car l'État qui devait éclairer et indiquer la voie à suivre, se retrouvait continuellement dans une brouille faite de communiqués contradictoires.

---

<sup>112</sup> *Idem*

<sup>113</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article95996>,

## *2.2. Polémique sur les mesures anti-barrières dans les écoles*

La crise sanitaire a impacté tous les secteurs de la vie nationale. Elle imposait un mode de vie tout à fait particulier qui nécessitait un réaménagement du comportement citoyen : lavage des mains, port de masques, confinement, couvre-feu etc. Le secteur de l'éducation nationale a connu la fermeture des établissements scolaires pour éviter les contaminations massives et préserver la santé des élèves et de tous les acteurs de l'éducation. Par la suite il fallait imaginer des mécanismes en vue de sauver l'année scolaire. L'enseignement à distance par les moyens de la nouvelle technologie n'était pas envisageable au regard des profondes inégalités sociales en la matière.

L'enseignement en présentiel restait la seule option qui convenait au contexte burkinabè. Mais la situation de crise sanitaire dans laquelle était plongé le pays rendait difficile cette reprise des classes. En effet, il fallait mettre en œuvre des dispositifs qui vont permettre le respect des mesures barrières afin que cette réouverture des enceintes scolaires n'entraîne pas une montée excessive des cas de contamination. Pour ce faire, le ministre de l'éducation nationale a dans un premier temps annoncé une prise en charge du gouvernement qu'allait nécessiter le retour des élèves à l'école, en termes de dispositifs de protection. Lors d'un point de presse ; il avait laissé entendre ceci : "le gouvernement s'engage à doter toutes les structures éducatives de dispositifs de lavages des mains". Il ajoutait que "l'achat des savons, cache-nez et matériels de protection pour les élèves, les enseignants et le personnel administratif va coûter environ 8 milliards de francs CFA"<sup>114</sup>.

Il était donc clair que l'État s'engageait à prendre en charge les dépenses relatives aux dispositifs de protection pour la réouverture des classes. Toutefois, une semaine plus tard, le même ministre a tenu des propos qui visiblement prenaient le contre-pied de ce qu'il avait auparavant affirmé : "Le gouvernement ne s'est jamais engagé à mettre des dispositifs de lavage des mains dans les établissements.

---

<sup>114</sup> C'est ce que rapporte Radio Oméga sur sa page Facebook le 24 avril 2020 et que nous avons consulté le 22 janvier 2024 (cf. <https://www.facebook.com/share/p/vUA5RbWkPgEC6/?mibextid=oFDknk>).

Nous appelons à l'accompagnement des parents d'élèves en termes de disponibilité en eau et en savon"<sup>115</sup>.

C'est une communication qui sème la confusion et suscite de multiples interrogations face à la maîtrise de la crise sanitaire. Tout laissait croire que c'était un tâtonnement général aussi bien dans les faits que dans la communication. C'était une sorte de désordre et de cacophonie dans la communication institutionnelle où des choses et leurs contraires se succédaient dans un même contexte et avec les mêmes acteurs. Tout le contraire donc de d'une bonne organisation que nécessite une bonne communication de crise que recommande Nicolas Baygert, car « le chaos communicationnel que favorise la médiatisation en multipliant les prises de paroles peut rapidement occulter, voire ruiner la politique de communication des autorités. Il importe de coordonner au mieux la communication » (Th. Libaert, 2018, p. 232).

### ***2.3. Controverse sur un budget***

Au cours d'un point de presse tenu le 7 avril 2020, le gouvernement burkinabè a révélé le budget du plan de riposte contre la COVID-19, rapporte *Lefaso.net*<sup>116</sup>. Selon ce document adopté le 02 avril 2020 par le gouvernement, le pays avait besoin de 177 914 978 612 francs CFA pour faire face à la crise sanitaire. La gestion de l'épidémie nécessitait la mise en œuvre de moyens divers sur plusieurs fronts : la prise en charge des cas suspects ou confirmés, la prise en charge des bénévoles, l'acquisition du matériel médical adéquat etc.

Par exemple « la grosse partie [était] réservée à la prise en charge des cas. C'est au total 121 030 000 000 qui ont été retenus pour assurer le confinement hôtelier pour la prise en charge de 133 000 symptomatiques de COVID-19 non graves pendant 14 jours dans des chambres d'hôtels... » rapportait le journal. Des chiffres qui ont déclenché un tollé autour de ce budget si faramineux. Aux yeux de certains citoyens, ce budget apparaissait comme une manœuvre, une instrumentalisation de la crise sanitaire pour servir des intérêts d'enrichissement et de corruption. « L'actualité [fut] marquée par les

---

<sup>115</sup> <http://news.aouaga.com/h/128943.html>

<sup>116</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article96043>

indignations et récriminations des citoyens sur les coûts exorbitants de l'hospitalisation des malades dans des hôtels de la place... » écrit une organisation de la société civile dans une déclaration publiée sur *Lefaso.net*<sup>117</sup>. C'est ce climat de suspicion qui a fait naître la notion de « coronabusiness » dans les discours populaires en particulier sur les réseaux sociaux et sur laquelle nous reviendrons plus en détail.

#### ***2.4. Limogeage inexpliqué du coordonnateur***

Dans la mise en œuvre de la riposte face au COVID-19, le Pr Martial Ouédraogo (un médecin du CHU Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou) fut désigné comme coordonnateur national du Plan national de préparation et de riposte contre la COVID-19. Cette planification visait à permettre au Burkina Faso de faire face à une éventuelle épidémie de grande envergure sur le territoire national, avec des actions diverses et variées à mener auprès des populations. Mais la mission du Pr Martial Ouédraogo comme coordonnateur de ce plan de riposte ne s'étendra pas dans le temps. À l'issue d'un conseil des ministres tenu le 29 avril 2020, l'opinion nationale apprenait sa révocation ; « un bouc émissaire pour expier les péchés de tous ? » s'interrogeait le journal *l'Observateur Paalga*<sup>118</sup> sur un limogeage auquel il ne sera donné aucune explication officielle. Un autre déficit de communication.

### **3. Corona-business : la crise comme occasion pour faire de bonnes affaires ?**

Au fil du temps, le coronavirus semblait s'être transformé en « coronabusiness ». Cette notion de "coronabusiness" recouvre au moins deux réalités qu'on a pu observer au fur et à mesure que la crise s'installait dans le pays. La première réalité immédiate renvoie à la création d'emplois occasionnels pour des jeunes dans les centres urbains. En effet, face aux mesures d'hygiène et de protection

---

<sup>117</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article96242>

<sup>118</sup>

[http://www.lobservateur.bf/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=4979%3Ali%20mogeage-pr-martial-ou%C3%A9draogo-un-bouc-%C3%A9missaire-pour-expier-les-p%C3%A9ch%C3%A9s-de-tous&Itemid=112](http://www.lobservateur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=4979%3Ali%20mogeage-pr-martial-ou%C3%A9draogo-un-bouc-%C3%A9missaire-pour-expier-les-p%C3%A9ch%C3%A9s-de-tous&Itemid=112), consulté le 10 février 2024.

imposées par le gouvernement, se sont rapidement formées des petites et grandes activités commerciales qui consistaient en la vente de cache-nez, de lave-mains, de savons, d'alcool pour désinfection et bien d'autres matériels préconisés par les services médicaux dans la prévention et la lutte contre la COVID-19. La crise était devenue à maints égards une occasion de se faire de revenus à travers le commerce.

Mais le « coronabusiness » que nous voulons aborder en lien avec la crise de la communication au sein de la crise, est d'une autre nature. Ce coronabusiness a donné de l'ampleur à certains discours complotistes et a contribué à susciter de la défiance au sein des masses populaires vis-à-vis de la maladie et des mesures de protection imposées par les pouvoirs publics. Des entretiens et des témoignages de patients avaient fini par convaincre beaucoup de citoyens que le coronavirus était devenu pour certains acteurs de la lutte une occasion pour faire de « bonnes affaires »<sup>119</sup>. Des artistes musiciens ont même sorti un single baptisé « COVID-19, COVID business »<sup>120</sup>. Ce coronabusiness n'est rien d'autre que la gestion de la maladie qui s'apparente à une situation où des acteurs se font de l'argent ou veulent se faire de l'argent à travers les financements destinés à la lutte.

L'idée s'était faite dans l'opinion populaire que le coronavirus n'est rien d'autre qu'une « maladie inventée » sinon une pure exagération d'une situation bénigne à travers laquelle des acteurs se font de l'argent. Dans sa publication du 29 novembre 2021<sup>121</sup>, le journal *L'Économiste du Faso* titrait à la une : « Corona Business : Burkina Faso-Niger-Mali ». Dans cet article, on pouvait lire les manœuvres par lesquelles l'obtention d'une attestation de test négatif de la COVID-19, nécessaire pour effectuer un voyage par avion, était devenue un lieu de deal pour certaines personnes. Plusieurs

---

<sup>119</sup> Rouamba, Georges et alii, « Les acteurs économiques des marchés de la capitale du Burkina Faso à l'épreuve de la Covid-19 : discours et pratiques face aux mesures barrières », in *Global Africa* N° 2, 2022, p. 39-50

<sup>120</sup> <https://burkina24.com/2020/06/02/burkina-covid-19-covid-business-ou-quand-almamy-kj-et-naim-toure-chantent-ensemble/#:~:text=L'artiste%20Almamy%20KJ%20et,la%20pand%C3%A9mie%20de%20Covid%2D19>, consulté le 28 janvier 2024.

<sup>121</sup> <https://www.leconomistedufaso.com/2021/11/29/corona-business41-au-burkina-faso-niger-et-au-mali/>, consulté le 30 janvier 2024.

voyageurs ont témoigné qu'ils furent contraints de verser des sommes d'argent en plus des frais d'obtention que l'État avait fixés, pour disposer d'un test de dépistage de la COVID-19. La corruption s'était donc installée dans la crise de la COVID-19 et faisait la place à un enrichissement illicite.

Un autre endroit où on pouvait observer le développement d'un « coronabusiness » est la fermeture des frontières terrestres pour limiter les mouvements des populations en ce début de crise où les inquiétudes étaient énormes. Ici aussi apparurent des stratégies de corruption avec « une forte augmentation des tarifs des transports interétatiques puisque devenus clandestins » que dénoncera Le TOCSIN, une organisation de la société civile<sup>122</sup>.

Dans le monde du commerce, l'étude menée par un groupe de chercheurs burkinabè<sup>123</sup> avait mis au jour les perceptions des acteurs du commerce sur la gestion de la COVID-19. Certains d'entre eux pointaient du doigt l'élite et bien d'autres acteurs se trouvant au sommet de l'État, de vouloir profiter d'une situation de catastrophe sanitaire pour « se remplir les poches » : « L'expression "coronabusiness" est désormais sur beaucoup de lèvres de nos compatriotes qui pensent à tort ou à raison que des autorités administratives et/ou politiques chercheraient à profiter de la pandémie pour s'enrichir » constate le Cadre de Réflexion et d'action pour le Développement durable (CREDD)<sup>124</sup>.

#### **4. Un manque de coordination dans les mesures de riposte**

La gestion de la pandémie a largement révélé un manque de coordination entre les différentes entités gouvernementales et les acteurs de la santé publique. Entre les déclarations contradictoires des membres du gouvernement sur les vertus de l'Apivirine, les déclarations contradictoires du ministre chargé de l'éducation sur la prise en charge par l'État des mesures barrières à l'école, le montant jugé colossal du budget de stratégie de riposte, le limogeage inexplicable du coordonnateur du centre de riposte, etc., la

---

<sup>122</sup> <https://burkina24.com/2021/11/03/fermeture-des-frontieres-terrestres-une-forme-abjecte-de-corona-business-se-developpe-selon-le-tocsin/>, consulté le 03 février 2024.

<sup>123</sup> Rouamba, Georges et alii, op. cit.

<sup>124</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article96242>, consulté le 03 février 2024.

cacophonie gouvernementale n'a fait que s'amplifier. Tout le contraire de ce qu'il faut pour une gestion efficace de communication de crise. Comme le souligne Libaert (2001, p. 85), « des messages diffus, voire divergents selon les émetteurs, risquent d'aggraver la crise. Ceux-ci fourniront l'impression d'une absence de crédibilité globale ».

Trois mois après le déclenchement de la pandémie, le porte-parole du gouvernement reconnaissait ainsi les ratés de la communication publique dans la gestion de ce dossier

Sur la communication et même la gestion de cette pandémie, il y a eu effectivement des ratés. Les critiques sont donc normales et peuvent, lorsqu'elles sont fondées, participer à améliorer la gestion de cette crise inattendue qui secoue le monde entier, avouait Rémis Fulgence Dandjinou<sup>125</sup>.

Des actions de communications, il y en a eu, initiées par le gouvernement ou lancées par des individus et soutenues par la suite par les pouvoirs publics ; notamment dans le domaine numérique qui a été particulièrement mis à contribution. En effet, le développement des moyens numériques a permis une communication abondante sur la crise sanitaire liée à la COVID-19. En plus des canaux traditionnels de circulation de l'information, le Gouvernement et les citoyens en général, ont mis à profit les possibilités offertes par les progrès du numérique pour sensibiliser et aider au respect des mesures de protection et de lutte contre la propagation.

Les canaux d'informations ont été érigés en canaux de ripostes, qui permettaient de suivre l'évolution de la maladie, et de donner aux citoyens des conduites à tenir. Il fallait utiliser ces moyens numériques d'autant plus que la maladie imposait la distanciation physique voire un confinement total, dans le but d'éviter les contaminations massives. En cela, l'OMS elle-même avait donné l'exemple avec son site Web dédié à la question<sup>126</sup>. Même si elles n'ont pas toujours été efficaces, on peut retenir quelques initiatives en matière de communication numérique, lancées par le

---

<sup>125</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article96867>, consulté le 25 janvier 2024.

<sup>126</sup> <https://www.who.int/covid-19>

gouvernement ou initiées par des individus et soutenues par les pouvoirs publics.

Le 19 mars 2020, un jeune burkinabè lance Poko, un chatbot WhatsApp. Avec pour ambition de faire<sup>127</sup> barrière aux *fake news* qui étaient diffusées sur la maladie et de fournir aux populations des informations fiables sur le coronavirus au Burkina et dans le monde. Au cours d'une émission télévisuelle, l'auteur rapportait ainsi que moins de 24 heures après la mise en place de Poko, le chatbot était à plus d'un millier de contacts avec un échange de plus de 80 mille messages<sup>128</sup>.

Par la suite, plus de deux milles personnes contactaient Poko chaque jour pour recueillir des informations sur la COVID-19<sup>129</sup>. Le Chatbot Poko se voulait un assistant virtuel qui délivrait des informations sur les mesures préventives, les symptômes, les dispositions à prendre pour bénéficier d'un traitement rapide (les numéros d'urgence mis en place), l'actualité de la maladie au Burkina. WhatsApp étant très utilisé au Burkina Faso, cette initiative permettait d'atteindre un bon nombre de citoyens en quête d'informations fiables sur la COVID-19<sup>130</sup>.

Et en plus du Chatbot WhatsApp Poko, une autre plate-forme dénommée Covid226.com<sup>131</sup>, est mise en place par un autre jeune burkinabè, Cédric Kaboré. Ce site a non seulement l'ambition de fournir aux populations les bonnes informations sur la maladie, mais aussi de permettre aux citoyens d'avoir accès à un groupe de médecins. Le promoteur explique que c'est une alternative au numéro vert 3535<sup>132</sup> ; un numéro créé pour donner au public des informations dans le contexte de la crise sanitaire mais qui s'est révélé très vite saturé, alors que beaucoup de citoyens étaient parfois dans l'angoisse face aux signes apparents de la maladie.

---

<sup>127</sup><https://ticmagazine.bf/coronavirus-poko-le-chatbot-qui-vous-donne-des-informations-sur-lepidemie-au-burkina/>, consulté le 25 janvier 2024.

<sup>128</sup> <https://m.youtube.com/watch?v=7diSXq2zYMI>, consulté le 24 janvier 2024.

<sup>129</sup> Émission AmiNet sur BF1 du 28 mars 2020 avec comme invité Yves Aristide Kaboré.

<sup>130</sup> Des images illustratives peuvent être consultées sur TIC MAGAZINE, dans sa publication 24 Mars 2020 intitulée : *Coronavirus : Poko, le Chatbot qui vous donne des informations sur l'épidémie au Burkina*

<sup>131</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article95751>, consulté le 26 janvier 2024.

<sup>132</sup><https://lefaso.net/spip.php?article95751>.



Le groupe WhatsApp “Infos COVID 19” a été créé le 14 mars 2020, cinq jours après l’annonce du premier cas officiel de patient atteint de COVID-19 par un agent du ministère de la santé. Une autre bonne initiative mais quelques semaines après son lancement, il n’était plus alimenté en informations actualisées, comme nous l’avons constaté.

Ces différentes mesures de riposte en matière de communication ou simplement de gestion de la crise, souvent inabouties ou mal exécutées, vont finir par instiller de la méfiance au sein de l’opinion publique, voire une défiance envers la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement burkinabè.

## **5. La défiance des populations**

Au fur et à mesure que la crise s’intensifiait, une défiance croissante vis-à-vis des mesures sanitaires s’est installée au sein de la population burkinabè. Dès l’annonce des premiers cas, les rumeurs ont rapidement circulé, suggérant que la maladie ne concernait que les élites politiques ou les classes sociales aisées, renforçant ainsi le sentiment que les restrictions étaient inutiles pour la population ordinaire. Cette perception a été accentuée par des événements comme la réouverture des marchés sans respect des mesures de distanciation physique, ou encore les campagnes électorales qui se sont déroulées sans considération des mesures barrières.

Au départ donc, tout le monde se sentait plutôt concerné par la maladie. Dès l’annonce des premiers cas de contamination et face aux risques de santé communautaire, les pays africains ont, pour la plupart, élaboré des plans de riposte intégrant des mesures de protection et de traitement. Cependant, la situation de la maladie à coronavirus en Afrique n’a pas eu la même ampleur et la même gravité que dans les pays occidentaux.

Au Burkina Faso, le premier cas officiel de contamination au coronavirus est annoncé le 09 mars 2020. Si les autorités étatiques n’ont pas voulu divulguer l’identité des personnes concernées, les citoyens ne tarderont pas à découvrir l’identité de ces patients par le biais des réseaux sociaux qui étaient devenus un canal de diffusion instantanée d’informations sur la COVID-19. Il s’agissait d’un

couple de pasteurs, qui rentrait d'une mission d'évangélisation en France<sup>133</sup>.

Sur le plan national et international, tout laissait croire que la maladie à coronavirus était bien réelle et qu'il fallait que l'humanité entière s'arme de science et de discipline comportementale pour venir à bout de la pandémie. Au pays des hommes intègres, ces convictions vont vite évoluer pour laisser la place à des attitudes méfiantes voire hostiles à l'égard des mesures de lutte anti-COVID. La raison était qu'une bonne partie de la population commençait à douter de l'existence réelle de cette maladie en Afrique. Ainsi, une étude (analyse sur données d'enquêtes) de la Fondation pour les Études et Recherches sur le développement international (FERDI) sur les perceptions de la COVID-19 et de ses conséquences a révélé que malgré une observation satisfaisante des mesures barrières, bon nombre de citoyens véhiculaient des considérations non rationnelles sur l'origine de la COVID-19.

L'étude précise selon les enquêtes menées, que 53% par exemple estiment que la maladie n'est pas causée par un virus mais plutôt issue de la volonté divine ou d'une invention purement humaine <sup>134</sup>. À partir de là, les discours et les critiques acerbes à l'égard de l'État montraient l'état d'esprit de certains citoyens, faisant la sourde oreille face aux multiples appels des autorités gouvernementales au strict respect des mesures de protection, avec comme argument la non-existence du virus. Si certains affichaient un air d'indifférence notoire, d'autres allaient jusqu'au boycott des dispositions prises par le gouvernement pour empêcher la circulation du virus.

Dans le secteur du commerce, on pouvait tout simplement parler de « l'invisibilité de l'épidémie de la COVID-19 dans les marchés » (Rouamba, Georges et alii, 2022, p. 39-50). Pour comprendre les perceptions et les attitudes des acteurs du monde du commerce à l'égard de cette maladie du coronavirus virus, une équipe de chercheurs a mené une étude dénommée : "Les acteurs économiques des marchés de la capitale du Burkina Faso à l'épreuve de la Covid-19 : discours et pratiques face aux mesures barrières".

---

<sup>133</sup> <https://www.bbc.com/afrique/region-51810381>

<sup>134</sup> <https://ferdi.fr/publications/analyse-des-effets-du-covid-19-sur-l-efficience-des-centres-medicaux-avec-antenne-chirurgicale-cma-au-burkina-faso>

Cette étude illustre par exemple la méfiance et la défiance des populations. Au fil du temps, les acteurs de ce milieu ont commencé à observer une indifférence vis-à-vis des mesures de protection : port de masque, lavement des mains, distanciation physique, etc.

Ladite étude a montré les « rapports faits de défiance vis-à-vis de l'autorité de l'État et de dénonciation de la corruption et de l'enrichissement illicite des représentants de l'État au travers de la manne récoltée pour la riposte contre la Covid-19 »<sup>135</sup>. Les témoignages recueillis auprès des commerçants montrent une couche de citoyens dubitatifs quant à l'existence de la maladie : et le coronavirus, même s'il existe, ne serait pas fait pour les gens ordinaires. « (...) Pour les acteurs des marchés, la COVID-19 n'existe qu'à travers les malades médiatisés issus des élites locales, à savoir les ministres, les ambassadeurs et les hauts fonctionnaires<sup>136</sup> ». À en croire un des commerçants du marché de Rood Woko,

Aucun commerçant ni un membre de sa famille que je connais n'a été infecté. Je n'ai jamais même vu une personne infectée ; c'est un mensonge d'État, un genre de business de l'État. Le marché est plein de gens qui viennent, mais personne n'a jamais confirmé qu'un membre de sa famille est infecté... et n'a jamais entendu, dans leur entourage ; nous avons aussi appris qu'une femme serait décédée de la maladie, selon les propos du gouvernement, mais sa famille dit le contraire. Aussi, ils ont dit que des Chinois sont venus pour soigner la maladie, mais n'ont même pas fait plus d'une semaine, et sont repartis en disant qu'il n'y a pas la maladie au Burkina Faso. Tout justifie que les gens ne croient plus aux dires de l'État à propos de la maladie ; les gens doutent de la véracité des propos du gouvernement sur la maladie<sup>137</sup>.

Les acteurs du monde du commerce montraient donc, dans bien des cas, un déni de la maladie du covid-19. Cela va conduire par la suite à des manifestations et des appels à ouvrir les marchés pour la

---

<sup>135</sup> *Ibid*

<sup>136</sup> *Ibid*.

<sup>137</sup> Rouamba, Georges et *alii*, *op. cit.*

reprise des activités commerciales<sup>138</sup>. C'est ainsi que le 25 avril 2020, les marchés auparavant fermés, ont été rouverts et les activités de commerce reprenaient leurs cours ordinaires. La suite des événements montrait des acteurs de plus en plus désinvoltes, qui se passaient royalement des mesures de protection. Certains commerçants estimaient que c'était des mesures impossibles à respecter et qui instaurent des contraintes inutiles.

En novembre 2020, les élections présidentielle et législatives allaient se dérouler en pleine crise de COVID-19 mais sans égard pour les mesures barrières au coronavirus. Pendant les élections, on ne parlait pas de distanciation physique, de port de masque ; le virus a été mis entre parenthèse.

Dans un article publié le 23 novembre 2020<sup>139</sup>, *Lefaso.net* décrit ainsi l'indifférence quasi-totale à l'égard de la pandémie pendant tout le processus électoral au Burkina en 2020. Les campagnes électorales ont mobilisé de grands rassemblements (meetings, votes, scrutins...) sans qu'il y ait des dispositifs de protection pour préserver la santé des populations. L'appel au respect des mesures barrières n'a pas été une priorité dans les activités et dans la communication des partis politiques, aussi bien de la majorité que de l'opposition. Une telle situation est un exemple de négligence des mesures barrières par l'élite politique, qui finit de convaincre les masses populaires que ces mesures drastiques ne sont qu'un montage dont les seules à en souffrir sont les populations. Comme le relève Le Clainche (2021), à propos des élections en France dans le même contexte de crise sanitaire, « Lorsque les actes sont en contradiction avec la communication explicite ou s'ils font apparaître des incohérences, le décalage ruine définitivement la crédibilité de la parole officielle<sup>140</sup> ».

L'accentuation de la méfiance allait crescendo et de multiples faits sont venus conforter les populations dans leur défiance, notamment

---

<sup>138</sup> « **Ouagadougou: Les commerçants du marché de Dassasgho exigent la réouverture** », <https://lefaso.net/spip.php?article96486>

<sup>139</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article100965>.

<sup>140</sup> <https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2021-2-page-433?lang=fr>

sur le plan de la communication institutionnelle, de la gestion des patients, etc. Dans les salles d'hospitalisation au niveau des centres d'accueil, des patients ont critiqué négativement la qualité du traitement qui leur était réservé. À l'hôpital de Tengandogo, le principal centre d'accueil des malades atteints de la COVID-19, les témoignages des patients et de leurs assistants relatent les conditions difficiles dans lesquelles ils ont vécu notamment l'insalubrité des locaux, le manque d'hygiène, la qualité insuffisante de la restauration<sup>141</sup>.

## **Conclusion**

La crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso durant la pandémie de COVID-19 a joué un rôle déterminant dans la défiance des populations vis-à-vis des mesures sanitaires. Les contradictions répétées, la gestion confuse des informations, et le manque de transparence ont fortement contribué à saper l'efficacité des actions gouvernementales. Il faut souligner que depuis l'annonce du premier cas officiel de contamination le 09 mars 2020, le gouvernement burkinabè qui n'était visiblement pas préparé pour affronter une seconde crise, en plus de la crise sécuritaire, fut partagé entre tâtonnements et cacophonie.

Par la suite, la gestion de la riposte a été ponctuée de contradictions. Des critiques très acerbes se sont élevées au sein de l'opinion nationale pour dénoncer des insuffisances graves dans la réponse à la crise. Sur le décès de la députée Marie Rose Compaoré par exemple, des affirmations contradictoires, ont suscité l'indignation populaire et fait germer chez certains burkinabè l'idée d'une légèreté des gouvernants dans la lutte contre la COVID-19.

Les contradictions entre ministres sur l'efficacité présumée de l'Apivirine, les contradictions du ministre chargé de l'éducation sur la prise en charge ou non des mesures sanitaires à l'école, le limogeage sans explication du coordonnateur du Centre des opérations de réponses aux urgences sanitaires, ont illustré des

---

<sup>141</sup> <https://www.voafrique.com/a/des-h%C3%B4pitaux-burkinab%C3%A8-face-aux-plaintes-des-malades-du-covid-19/5393741.html>

stratégies de gestion et de communication chaotiques qui ont installé la méfiance et la défiance dans l'opinion publique.

La crise sanitaire de la pandémie de la COVID-19 aura été ainsi marquée au Burkina Faso par une grave crise de la communication institutionnelle. Malgré certaines initiatives, la communication est apparue comme une série d'actions pour accompagner la mise en œuvre des actions de riposte et non comme une vraie stratégie, comme un des paramètres de la décision, comme le recommande É. Giully (2013, p.11). Pour faire à d'éventuelles crises futures, il est impératif que des mécanismes de communication clairs, cohérents et transparents soient mis en place pour restaurer la confiance des populations et garantir une gestion plus efficace de la situation.

## Références bibliographiques

FOUKS Stéphane, 2020, *Pandémie médiatique*, Paris, Plon.

GIULLY Éric, 2013, *La communication institutionnelle*, Paris, PUF.

MANGA Xavier, 2018, *La communication de crise à l'ère des médias socionumériques*, Québec, PUQ.

LIBAERT Thierry, 2001, *La communication de crise*, Paris, Dunod.

LIBAERT Thierry (2018), *Communication de crise*, Paris, Pearson.

LE CLAINCHE Michel, 2021, « Covid-19 : Les défis de la communication de crise (mars 2020-mars 2021) », *Cairn info*, <https://shs.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2021-2-page-433?lang=fr>.

ROUAMBA Georges et alii, « Les acteurs économiques des marchés de la capitale du Burkina Faso à l'épreuve de la Covid-19 : discours et pratiques face aux mesures barrières », in *Global Africa* N° 2, 2022, p. 39-50.

FONDATION POUR LES ETUDES ET RECHERCHES SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (Ferdì), *Analyse des effets du Covid-19 sur l'effcience des Centres médicaux ave antenne chirurgicale (CMA) au Burkina Faso*, <https://ferdi.fr/publications/analyse-des-effets-du-covid-19-sur-l-effcience-des-centres-medicaux-avec-antenne-chirurgicale-cma-au-burkina-faso>, consulté le 10 septembre 2024.

BBC, 2020, *Le Burkina enregistre ses premiers cas de Covid-19*, du 10 mars 2020, <https://www.bbc.com/afrique/region-51810381>, consulté le 11 septembre 2024

Burkina 24, 2020, *Burkina : L'apivirine n'est pas utilisé contre le Covid-19*, du 04/04/2020, <https://burkina24.com/2020/04/04/burkina-lapivirine-nest-pas-utilise-contre-le-covid-19/>, consulté le 4 septembre 2024.

Burkina 24, 02/06/2020 Burkina : « COVID-19, COVID business ou quand Almamy KJ et Naïm Touré chantent ensemble », <https://burkina24.com/2020/06/02/burkina-covid-19-covid-business-ou-quand-almamy-kj-et-naim-toure-chantent-ensemble/>, consulté le 20 août 2024.

Burkina 24, 2022, « Fermeture des frontières terrestres : Une forme abjecte de « corona business » se développe, selon le Tocsin », du 03/11/2022, <https://burkina24.com/2021/11/03/fermeture-des-frontieres-terrestres-une-forme-abjecte-de-corona-business-se-developpe-selon-le-tocsin/>,

BF1, 2020, JT du 19h30 du 27 avril 2020, <https://youtu.be/TYopXsnsvQ?feature=shared>, consulté le 29 août 2024.

BF1, 2020, Émission AmiNet du 28 mars 2020, « Poko » : un Chatbot qui informe sur le Coronavirus au Burkina, <https://m.youtube.com/watch?v=7diSXq2zYMI>, consulté le 29 août 2024.

*Courrier Confidentiel*, 2020, « Décès de la députée Rose-Marie Compaoré. Vous avez dit Coronavirus ? », N° 200 du 25 Mars 2020, p. 4.

*Courrier Confidentiel*, 2020, « Décès de la députée Rose Marie Compaoré. Le rôle ambigu de l'Assemblée nationale », N° 204 du 25 Mai 2020, p. 10-11.

*L'Économiste du Faso*, 2021, « Corona Business : Burkina Faso-Niger-Mali », du 29 novembre 2021, <https://www.leconomistedufaso.com/2021/11/29/corona-business41-au-burkina-faso-niger-et-au-mali/>.

*Lefaso.net*, 2020, « Décès de la députée Marie Rose Compaoré : Retour sur la crise dans la crise du COVID-19 », du 05 mai 2020, <https://lefaso.net/spip.php?article96634>, consulté le 6 septembre 2024.

*Lefaso.net* du 6 avril 2020, « Essais cliniques contre le COVID-19 : Dr Issaka Sondé dénonce une arnaque à propos de l'Apivirine et propose des solutions pour le CLORAZ », <https://lefaso.net/spip.php?article95996>, consulté le 2 septembre 2024.

*Lefaso.net*, 28 décembre 2020, « Essais cliniques autour du COVID-19 au Burkina : Des résultats qui font polémique », <https://lefaso.net/spip.php?article101643>, consulté le 2 septembre 2024.

*Lefaso.net*, 28 décembre 2020, « Essais cliniques autour du COVID-19 au Burkina : Des résultats qui font polémique », <https://lefaso.net/spip.php?article101643>, consulté le 2 septembre 2024.

*Lefaso.net*, 7 avril 2020, « Plan de riposte au Covid-19 : Le gouvernement a besoin de près de 178 milliards de F CFA », <https://lefaso.net/spip.php?article96043>. Consulté le 30 août 2024

*Lefaso.net*, 16 avril 2020, « Lutte contre le Covid-19 au Burkina Faso : La Contribution du cadre de réflexion et d'action pour le développement », <https://lefaso.net/spip.php?article96242>. Consulté le 1er septembre 2024.

*Lefaso.net*, 16 mai 2020, « Communication gouvernementale sur le COVID-19 : Le ministre de la communication explique les ratés », <https://lefaso.net/spip.php?article96867>. Consulté le 3 septembre 2024

*Lefaso.net*, 26 mars 2020, « Diagnostic du coronavirus : Chatez avec des médecins bénévoles sur Covid226.com ! », <https://lefaso.net/spip.php?article95751>, Consulté le 3 septembre 2024.

*Lefaso.net*, 23 novembre 2020, « COVID-19 et élections au Burkina : Le risque d'un rebondissement de la maladie est à craindre », <https://lefaso.net/spip.php?article100965>, Consulté le 29 août 2024.

*L'Observateur Paalga*, 29 avril 2020, « Limogeage du Pr Martial Ouédraogo : Un bouc-émissaire pour expier les péchés de tous », [https://www.lobservateur.bf/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=4979%3Alimogeage-pr-martial-ou%C3%A9draogo-un-bouc-%C3%A9missaire-pour-expier-les-p%C3%A9ch%C3%A9s-de-tous&Itemid=112](https://www.lobservateur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=4979%3Alimogeage-pr-martial-ou%C3%A9draogo-un-bouc-%C3%A9missaire-pour-expier-les-p%C3%A9ch%C3%A9s-de-tous&Itemid=112), Consulté le 29 août 2024.



*TIC Magazine*, 24 mars 2020, « Coronavirus : Poko, le Chatbot qui vous donne des informations sur l'épidémie au Burkina », <https://ticmagazine.bf/coronavirus-poko-le-chatbot-qui-vous-donne-des-informations-sur-lepidemie-au-burkina/>, Consulté le 3 septembre 2024.

LA VOIX DE L'AMÉRIQUE (VOA), « Dans les hôpitaux du Faso, les malades du COVID-19 déplorent l'insalubrité », <https://www.voaafrique.com/a/des-h%C3%B4pitaux-burkinab%C3%A8-face-aux-plaintes-des-malades-du-covid-19/5393741.html>, Consulté le 2 septembre 2024.

## Table des matières

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO ... OUATTARA Mahama.....	25
La main d'œuvre tchadienne dans la construction du chemin de fer Congo-océan de 1925 à 1934 ... ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, MEY MAHAMAT Mahamat, OUSMAN ABAKAR Goni .....	45
Lire la traduction ou la différence : du paratexte au contenu de Born on a Tuesday et Né un mardi ... AKPAOU Tchasse.....	69
Statut socioéconomique, autonomie reproductive et fécondité des adolescentes déplacées internes au Burkina Faso ... ONADJA Yentéma.....	91
La médiathèque municipale de Ouagadougou, une opportunité de lecture pour la jeunesse ... BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum .....	117
Peuplement gurunsi au Moogo précolonial (XV <sup>e</sup> - fin XIX <sup>e</sup> siècles) : causes, itinéraires, établissement et intégration ... OUÉDRAOGO Wendlarima Hyacinthe, KONSEIBO Windpouiré Isidore .....	133
L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVI <sup>e</sup> au XXI <sup>e</sup> siècle ... KEITA Fodé Bangaly .....	159
Quête de stratégies de résilience des femmes lobi, Birifor et Dagara face au nouveau mode de l'orpaillage au sud-ouest du Burkina Faso ... DAH Nonna Anne, SOW Jacqueline, SANON Vincent-Paul, TOE Patrice.....	177
L'agriculture urbaine : un levier multifonctionnel pour le développement des quartiers de la ville de Conakry ... TRAORÉ Maningbè Kaba, DIALLO Sara Baïlo, DIALLO Alpha Issaga Pallé .....	201
La discussion comme mode d'apprentissage du philosophe ... KABORÉ Calixte .....	225

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique ... KONÉ Ibrahim .....	245
Burkina Faso: Les Wayignan et les Koglweogo comme stratégies face au terrorisme ... IDO Kouaman.....	261
Formes et manifestations d'engagement du sujet dans Le Sens d'un combat de Norbert Zongo ... TOLOGO Guillaume Ballebê.....	277
Le développement des sms vers une mondialisation de la langue française. Exemples des sms ivoiriens et français ... KEI Joachim, KOUASSI Roland Kouakou.....	295
Critique de la communication-vérité de Habermas à la lumière de R. Rorty ... AKOUTOU Sefounema, AKODJETIN Euloge Franck .....	307
Solidarité autonomisation et engagement associatif : une analyse à partir du cas des personnes en situation de handicap ... N'DA Roseline Gbocho .....	323
Traumatisme psychique infantile et relation de couple ... ADANSIKOU Kouami, ADZODA Eli-kplim Adzo .....	337
La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique ... OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard.....	357
Les modalités du faire, /devoir/et/pouvoir/dans Yassoi refusa l'orange mûre de Nianga de Charles NOKAN ... ASSOH Dingny Yannick.....	383
Les pouvoirs publics à la face la prolifération de l'habitat spontané au Burkina Faso (1991-2022) ... YAMBRESSINGA Guilga François de Paule .....	403
Communication digitale et développement local : comment rendre la participation plus inclusive à l'ère du numérique ? ... MISSEHOUNGBE Pierre-Paul.....	431
Nietzsche ou la fin de la tyrannie des absolus ... SARÉ Sényi .....	449

Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique ... SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman .....	467
Place de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso: contribution des maraîchers de la commune rurale de Tanghin Dassouri ... GNOUMOU Gaston, HIEN Yorsaon Christophe, FAYAMA Tionyele .....	503
Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société modern ... LOUARI Yendifimba Dieudonné.....	529
Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso ... PARÉ Cyriaque.....	549
Santé sexuelle et reproductive des jeunes hommes au Burkina Faso : caractéristiques et facteurs sociodémographiques associés ... SAWADOGO Nathalie.....	575
Voyages dans l'irréel : Regard croisé des espaces métaphysiques comme objets de narration dans Au Gré du destin de Ansomwin Ignace HIEN et Le Carnaval de la mort de Fidèle ROUAMBA ... BADIÉL Roland.....	603
Performance en mathématiques et perception de compétence des élèves en classe de 4 <sup>ème</sup> au Burkina Faso: étude de deux cas illustratifs dans la ville de Koudougou ... SAWADOGO Mahamady Lèga, YOUGBARE Sébastien, BADOLO Leopold Bawala.....	619
Impact des troubles du langage sur le bien-être psychologique et l'intégration sociale des adolescents: Analyse des facteurs de vulnérabilité ... RAMDE Koudraogo Aimé, YOUGBARE Sébastien.....	639
Quand la femme est discourtoise ... OUATTARA Maténé.....	675